

Élections aux comités du SERL

Chers membres du SERL,

Lors de la première assemblée des personnes déléguées (APD) du 21 septembre 2021, en visioconférence, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) doit procéder à l'élection des membres qui siégeront aux comités pour l'année scolaire 2021-2022.

Tous les membres qui souhaitent s'impliquer à la vie syndicale peuvent poser leur candidature à un ou à plusieurs des comités détaillés ci-dessous.

Faire partie d'un comité est une excellente façon de s'initier à la vie syndicale. J'invite donc les gens d'expérience et les personnes débutant dans la profession à poser leur candidature à l'un ou l'autre des comités.

Comités paritaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité général de consultation (CGC) 4-3.00 EL	Pierre Morin
Comité de perfectionnement 4-4.00 EL	Pierre Morin
Comité santé et sécurité au travail 4-5.00 EL	Daphné Jean-Baptiste
Comité EHDAA 8-9.04 E6	Daphné Jean-Baptiste
Comité de la coordination et de l'encadrement des stagiaires ANNEXE E EL	Christian Lapierre

EL : Entente locale

E6 : Entente nationale

Comités ad hoc

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité action-mobilisation	Christian Lapierre
Comité de la précarité	Julie Bossé
Comité de la condition des femmes	Maryse Gaudreault

Comité fédératif

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Congrès de la FAE - juin 2022	André Arsenault
Conseil fédératif	André Arsenault

Comités statutaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité d'élections	Se gouverne par lui-même
Comité de discipline	Se gouverne par lui-même
Comité des finances	Guylaine Martel
Comité de fonds de résistance syndicale (FRS)	Guylaine Martel

Les membres intéressés à poser leur candidature sont priés de signifier leur intérêt au secrétariat du SERL par courriel à instances@sregionlaval.ca, ou par téléphone au 450 978-1513, **avant le 20 septembre 2021 à 16 heures.**

Le but de cette opération est de rendre plus efficace le déroulement du processus électoral. **Cela n'empêchera pas les personnes qui le souhaitent de poser leur candidature directement lors de l'assemblée.**

Important : Il est conseillé aux personnes candidates d'être présentes à l'assemblée des personnes déléguées du 21 septembre prochain. Dans le cas où le nombre de candidatures dépasserait le nombre de postes disponibles, un droit de parole sera accordé aux personnes candidates pour s'adresser à l'assemblée. En cas d'impossibilité pour un candidat d'être présent à cette assemblée, sachez qu'il sera possible de mandater quelqu'un pour présenter une candidature.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les membres sont invités à nous contacter au bureau du SERL, au 450 978-1513.

Merci de votre précieuse collaboration.



André Arsenault
Président

AA/js

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca